

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON N B 16 Fevrier 1923

A. CHIASSON Administrateur

L'enseignement Agricole et l'École

L'idée que l'agriculture est un ouvrage d'homme et qu'elle ne peut, comme telle être enseignée aux enfants dans les écoles publiques, est une opinion parfois exprimée par des gens intelligents. On s'imagine que l'enseignement agricole veut absolument dire : "Montrez à cultiver". C'est une idée tout à fait fautive qui nuit au succès des cours agricoles partout où ils sont introduits.

L'enseignement agricole dans les écoles ne cherche pas nécessairement à faire des cultivateurs. Mais pourquoi alors dépenser des heures d'études si précieuses à ce temps pour enseigner une science à des jeunes garçons qui par la vocation ne deviendront pas cultivateurs ?

Les rapports qui existent entre l'enfant et les conditions environnantes sont et seront toujours la base même de son instruction. En effet, les premières années de la vie de l'enfant se passent principalement à établir ces rapports aux conditions qui l'entourent, d'abord physiques et plus tard sociales et économiques.

L'enseignement agricole, au sens large de ce mot, a pour but d'ouvrir l'esprit de l'enfant à son existence naturelle, de développer son sens de la responsabilité, de lui apprendre à apprécier et à respecter les ressources que la Providence a mises dans le sol, de lui donner un intérêt sympathique aux occupations du cultivateur. En un mot, l'enseignement agricole prépare l'enfant à la vie plus qu'à la façon de gagner sa vie.

A mesure que l'écolier grandit, la vocation se dessine. Pour plusieurs c'est à cette phase que se formera le vrai cultivateur, celui qui ajoute à l'intérêt apporté à la science agricole pendant son enfance, un but viril avec des connaissances habilement appliquées. Pour ceux que les goûts portent à une autre profession, la science agricole aura éveillé chez eux l'esprit d'observation des choses naturelles, leur aura appris les lois de la nature et facilitera leur relation sociale avec le cultivateur.

Le cultivateur sème depuis plusieurs printemps, une large quantité de graines qu'il voit lever, pousser, murir et porter des fruits. Combien y en a-t-il qui s'explique ce phénomène ? Le travail est mécanique, sans raisonnement, comme celui que fait le cheval en tirant la charrue. Ce cheval laboure depuis huit à dix ans. Il a appris à tourner à droite au bout de chaque gerçère. Il le fait et sait-il pourquoi ? Ainsi en est-il du cultivateur qui laboure chaque printemps sans autre idée que celle de remuer le sol. C'est à l'école que l'enfant apprendra toutes ses notions. S'il devient un cultivateur, son travail sera plus intéressant. Il connaîtra les raisons d'un labour profond et léger, d'un semis hâtif ou tardif, des sarclages périodiques, de l'emploi de tel ou tel engrais chimiques, etc.

Si l'enfant dirige sa vie vers la profession, le commerce ou le métier il connaîtra le phénomène de la croissance : des plantes, des animaux et des insectes. Ses relations avec le cultivateur seront plus intimes parce qu'il appréciera la grandeur de la profession agricole.

Nous apprenons avec plaisir que le gouvernement provincial donnera prochainement des cours agricoles à Edmundston. Nous encourageons fortement tous les cultivateurs, à venir y assister assidument. L'utilité de ces conférences est indiscutable. La province de Québec doit son avancement agricole et nous dirons même sa supériorité sur plusieurs autres provinces, à la diffusion des connaissances de l'agriculture par les cours et conférences donnés dans chaque paroisse.

Nous savons que le gouvernement provincial est prêt à tout faire pour développer l'agriculture dans notre comté, si les cultivateurs montrent de l'attention à son travail. L'avenir de notre comté est dans l'agriculture raisonnée et pratique. Nos terres du Madawaska s'y prêtent bien et il ne faut pas négliger de les développer avantageusement.

Cultivateurs, instruisez-vous en assistant à ces conférences, amenez vos jeunes garçons à ces cours. Ils prendront le goût du travail de la terre, en apprenant à le bien connaître et alors ne se laisseront pas tromper par les apâts trompeurs des villes.

"Le Madawaska" offre à ses lecteurs une page agricole où ils trouveront chaque semaine des conseils pratiques. Nous sommes également prêts à répondre à toutes demandes de renseignements qui nous seront faites par correspondance, privée ou dans les colonnes du journal. Nous espérons ainsi nous rendre utile aux cultivateurs de notre comté et à la cause agricole en générale.

TRIBUNE LIBRE

La Question Hydro-Electrique et l'Utilisation du Grand Sault

Tout le monde sait que "les grandes chutes du St-Jean" renferment en puissance la plus grande source d'énergie hydraulique des provinces maritimes. Tout le monde sait que cette énergie est encore inutilisée : que la masse énorme des eaux de ce fleuve ne tombe encore de sa hauteur vertigineuse, que pour recueillir la vue des touristes. Tout le monde sait que cette réserve nationale est mise, tous les deux ans, par le gouvernement de notre province, à la disposition d'une corporation internationale à capital et intérêts américains ; laquelle, à la suite des belles promesses, laisse tomber l'eau librement comme elle tombait au temps des Malécites.

Tout le monde sait que la dite compagnie internationale s'est engagée, il y a deux ans lors du renouvellement du bail traditionnel, à faire exécuter des travaux préparatoires, au coût de \$150,000 dans le délai de deux ans. Le bail sera échu en avril 1923 : rien n'a encore été fait. De temps à autre, un agent de la corporation vient comme un cormoran de passage, se percher sur un rocher voisin des chutes regarde tomber l'eau un quart d'heure, va luncher au Curless, annonce que les travaux vont commencer incontinent, et reprend le chemin de la métropole américaine.

A la veille de renouveler le contrat d'affermage, un autre représentant fait une ronde dans la province, pour vendre l'énergie électrique qu'il n'a pas, revient dire à notre gouvernement qu'il ne peut écouler sa marchandise, se fait onctueux, pleure sur la bédaine des députés de la région de Saint-Jean, obtient un nouveau bail, retourne à New-York par la Bee Line, et ne réapparaît qu'à l'expiration du bail. Entre temps les Américains nous vendent l'électricité et refusent d'acheter nos patates.

En attendant aussi il se perd beaucoup d'eau...

Que va faire cette année notre gouvernement ?

Depuis une semaine, un changement s'est opéré dans la direction des affaires provinciales. Un autre homme est au timon, M. Veniot. Il convient de le saluer. Depuis De Monts et Boishébert, l'Hon. Pierre J. Veniot est le premier homme de sang français à occuper la place d'honneur dans notre province. En dépit des luttes de parti et des combinaisons politiques, l'avènement de M. Veniot fera époque dans notre histoire et marque déjà pour les Académistes le début d'un ère nouvelle.

Que fera le gouvernement Veniot ?

Il l'a déjà laissé entendre dans son communiqué semi-officiel aux journaux. Il continuera la politique progressive de l'utilisation de l'énergie hydraulique, de la "houille blanche" comme l'on dit en France.

Il sera le gardien avisé et énergique de nos ressources nationales.

Il ne cédera pas, au détriment du peuple de la province, une parcelle de notre patrimoine national, pour aider les voisins à nous exploiter.

Il forcera la corporation à remplir ses engagements ou bien il lui retirera son bail.

C'est la conviction de tous les hommes éclairés, des vrais patriotes qui ont mis leur confiance en les qualités administratives de M. Veniot et de ses collègues. C'est tout particulièrement l'espoir des citoyens d'Edmundston, Saint-Léonard, Grand Falls, Perth, Andover, Woodstock, Fredericton, Newcastle, Chatham Bathurst, Campbellton et de plusieurs autres localités qui demandent comme mesure d'urgence l'exploitation hydro-électrique du Grand Sault de la rivière Saint-Jean.

Walloostock.

A OTTAWA

La deuxième session du quatorzième Parlement s'est ouverte à Ottawa le 31 janvier. C'est la deuxième session du parlement King.

Le discours du Trône ne contenait rien d'extraordinaire. Le projet de redistribution de la carte électorale et la refonte de la loi des banques semblent être les mesures qui occuperont les députés.

Il y a aussi au programme la question des Chemins de Fer Nationaux, et un autre sujet non moins important, celui de l'immigration. Puis, nos députés devront s'occuper de la question de patronage et la commission du Service Civil.

On prête déjà à nos députés libéraux l'intention de demander au Gouvernement de mettre les Commissaires actuels du Service Civil à leur retraite et d'en nommer d'autres plus accommodants.

Le débat sur l'adresse a commencé jeudi, le premier février, et a duré plusieurs jours. Le chef de l'opposition conservatrice, M. Meighen, a été tout à fait modéré dans ses critiques cette année. Le nouveau chef des Progressistes de l'Ouest, M. Robert Forke, a aussi parlé sur l'adresse.

Il a promis son concours au Ministère. L'Hon. M. King, Premier Ministre, leur a répondu et a justifié la conduite de son ministère depuis son avènement au pouvoir.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siege social : MONTREAL

Capital autorisé \$5,000,000.00

Capital Payé et surplus \$4,500,000.00

113 succursales dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Édouard.

10—Vous pouvez déposer vos argents toujours remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an : les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

20—En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces messieurs examinent mensuellement les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30—Pour la commodité de tous, des dépôts de toutes sommes, depuis (\$1.00) un dollar sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage Succursale à Edmundston :

F. H. Bourgein, gérant local.

Le débat sur l'adresse s'est terminé jeudi, le 8 février, par deux amendements proposés par les Progressistes.

Sur l'amendement Hoey, le vote a donné une majorité de 86 au Gouvernement. L'amendement Shaw a été défilé par une majorité de 38 pour les libéraux. Ces deux votes indiquent clairement que les ceux oppositions ne tiennent pas aux élections générales pour cette année, et le Gouvernement pourra donc faire de la bonne besogne à cette session, s'il le veut.

Parmi les députés qui ont parlé sur l'adresse, M. Baxter est le seul du Nouveau-Brunswick qui a pris part au débat.

Nos députés réservent donc leurs forces pour plus tard.

Souhaitons qu'ils se fassent entendre souvent pendant cette session pour revendiquer les droits du Nouveau-Brunswick qui semblent tout à fait méconnus ou ignorés à Ottawa.

Condoléances

Vu qu'il a plu à Dieu dans ses desseins éternels d'appeler à lui l'âme de M. Joseph Michaud, père bien aimé de notre dévoué confrère, le Rév. C. E. Michaud, aumônier des Succursales Immaculée Conception No. 24 et A. J. Babineau No 55 F de la Société l'Assomption de la paroisse d'Acadieville, N. B. Nous prions ce bon père d'accepter les votes de condoléance et de sincères sympathies qui furent votés et unanimement secondés aux assemblées régulières de ces deux succursales tenues le 11 février courant. Copies de ces résolutions devant être envoyées à l'Évangéline et au Madawaska pour publication.

Signé : Mde Frédéric Goguen, trésorière
Melle Lina Pineau, secrétaire

CASINO

LUNDI -- MARDI



See what Sari saw

in the harem
in the mosque
on the desert
when the lifted her veil
on the street
of mystery

In the wonderful
\$500,000
Universal-Jewel
Production Deluxe

The VIRGIN OF STAMBOUL

Directed by
TOD BROWNING

Starring
PRISCILLA DEAN

Le meilleur Tonique
c'est

ELEXIR VIGOL
En vente partout.